

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU  
DIPLOME D'ETAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « PERFORMANCE SPORTIVE »  
MENTION « VOLLEY-BALL »**

<p align="center"><b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b></p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center"><b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b></p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p align="center"><b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b></p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-57 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center"><b>MODALITES D'EVALUATION</b></p>	<p align="center"><b>CRITERES D'EVALUATION</b></p>
<p align="center"><b>UC 1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur</b></p>			
<p><b>Conception du projet de la structure de volley-ball</b></p> <p>Préparation du projet stratégique de performance en volley-ball en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Formalisation d'un projet de développement en volley-ball en lien avec les caractéristiques et besoins singuliers des publics impliqués</p> <p>Partage d'analyses stratégiques avec les instances dirigeantes en lien avec les spécificités des publics impliqués</p> <p>Elaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet de développement en prenant en compte les spécificités physiques,</p>	<p>C 1.1 - Préparer la prise de décision en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers des publics</p> <p>C 1.2 - Elaborer un projet de développement en lien avec les spécificités des publics impliqués</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organise une veille en termes d'information dans le champ d'intervention de l'organisation dans le cadre de réseaux professionnels en lien avec les spécificités des publics impliqués</li> <li>- Analyse les caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles de son territoire en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers de tous les publics</li> <li>- Analyse l'impact des politiques publiques sur l'activité de la structure de volley-ball en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics en intégrant notamment le handicap</li> <li>- Formalise des diagnostics stratégiques pour les instances dirigeantes de la structure de volley-ball en adaptant les modalités de communication aux singularités de ses interlocuteurs</li> <li>- Veille au respect des objectifs, des valeurs et des méthodes de la structure de volley-ball dans une perspective éducative et intégrative</li> <li>- Formalise un projet de développement en lien avec les</li> </ul>

<p>motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Organisation de la mise en œuvre des actions partenariales dans le domaine du volley-ball</p> <p>Pilotage des actions de relation publiques dans le domaine du volley-ball</p> <p>Vérification de la mise en œuvre des procédures administratives au sein de la direction sportive en adaptant les moyens et les outils utilisés aux particularités de chaque membre de l'équipe</p>	<p>C 1.3 - Mobiliser les instances dirigeantes en tenant compte des particularités des interlocuteurs impliqués</p>	<p>sportive en volley-ball</p> <p>-d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<p>caractéristiques et les besoins singuliers des publics impliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elabore des dossiers de financement</li> <li>- Mobilise les ressources internes dans la préparation d'un projet de développement en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous</li> <li>- Anime une démarche d'ingénierie de projet en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous</li> <li>- Transmet l'information nécessaire à la prise de décision en adaptant les modalités de communication aux singularités de ses interlocuteurs</li> <li>- Expose les alternatives stratégiques aux instances dirigeantes pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics</li> <li>- Prépare les travaux des assemblées décisionnelles en adaptant les modalités et outils de communication aux singularités de ses interlocuteurs</li> </ul>
---	---	--	--

## UC 2 - Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur

<p><b>Direction d'une structure de volley-ball</b></p> <p>Accompagnement de l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail en tenant compte des spécificités des publics impliqués afin de favoriser à l'intégration de tous</p> <p>Prescription des organisations de travail des équipes en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de chaque acteur de manière à favoriser l'intégration</p> <p>Négociation du plan de formation du personnel en prenant en compte</p>	<p>C 2.1 - Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous afin de répondre aux caractéristiques et besoins singuliers des publics</p> <p>C 2.2 - Gérer les ressources financières</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la production d'un document analysant une expérience de</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conçoit une stratégie de développement des ressources humaines</li> <li>- Anticipe l'évolution des besoins en personnel au regard de la prise en compte de leurs caractéristiques spécifiques et de celles des publics</li> <li>- Négocie le plan de formation du personnel en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chaque membre de l'équipe afin de répondre aux problématiques des publics</li> <li>- Gère les relations sociales au sein de la structure de volley-ball en veillant à respecter l'intégration de tous</li> <li>- Contrôle la gestion administrative du personnel</li> <li>- Procède à l'évaluation des personnels en prenant en</li> </ul>
---	---	---	---

<p>les caractéristiques et besoins singuliers de chacun afin de répondre aux problématiques des pratiquants</p> <p>Définition du fonctionnement financier de la direction sportive en volley-ball</p> <p>Analyse du compte de résultats et du bilan annuel</p> <p>Surveillance du respect des différents protocoles de travail établis adaptés aux caractéristiques spécifiques des acteurs</p> <p>Evaluation de la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive volley-ball</p> <p>Organisation des différentes délégations en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chacun</p> <p>Conduite de l'évaluation du système de travail</p>	<p>d'une organisation du secteur</p> <p>C 2.3 - Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et les outils aux singularités de chacun</p>	<p>conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en volley-ball.</p> <p>-une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<p>compte les caractéristiques spécifiques de chacun</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablit les budgets prévisionnels et les dossiers de financement</li> <li>- Organise le fonctionnement financier de la structure de volley-ball</li> <li>- Négocie avec les prestataires de la structure de volley-ball</li> <li>- Contrôle les différentes procédures d'exécution budgétaire</li> <li>- Evalue la pertinence des modes de fonctionnement de la structure de volley-ball en lien avec les spécificités des publics impliqués</li> <li>- Explique les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés</li> <li>- Elabore des propositions d'évolutions possibles en veillant à respecter l'intégration de tous.</li> </ul>
---	---	--	---

### UC 3 - Diriger un système d'entraînement en volley-ball

<p><b>Encadrement d'activités complexes d'entraînement et de formation en volley-ball</b></p> <p>Pilotage du système de l'entraînement en volley-ball à partir d'une analyse des problématiques singulières des sportifs et de leur projet individualisé de performance</p> <p>Organisation du système de l'entraînement en volley-ball en</p>	<p>C 3.1 - Concevoir le plan de performance sportive en volley-ball en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse d'un match de niveau national retraçant les trois sets du match</li> <li>- la présentation du travail d'analyse réalisé avec son</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse les facteurs de la performance sportive en volley-ball en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</li> <li>- Définit les objectifs de performance à court, moyen et long terme en volley-ball adaptés aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</li> <li>- Choisit les indicateurs de réussite intermédiaire adaptés au niveau de progression et aux singularités des pratiquants</li> </ul>
--	--	--	---

<p>adaptant les démarches, les outils et les objectifs aux spécificités des publics impliqués</p> <p>Observation de la performance des autres joueurs pendant la compétition en volley-ball</p> <p>Evaluation du système d'entraînement en volley-ball</p> <p>Organisation des échanges de pratique avec une équipe technique en volley-ball</p> <p>Réalisation de comptes rendus et de bilans pédagogiques</p> <p>Encadrement de stagiaires dans le cadre de formation de formateurs en volley-ball en tenant compte des caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués, stagiaires et pratiquants</p>	<p>notamment ceux en situation de handicap</p> <p>C 3.2 - Planifier la préparation de la performance sportive en volley-ball à partir des caractéristiques spécifiques et des objectifs des pratiquants</p> <p>C 3.3 -Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en volley-ball en tenant compte de ses caractéristiques singulières</p> <p>C 3.4 - Conduire l'évaluation du projet de la performance en volley-ball adapté aux</p>	<p>équipe d'encadrement, permettant d'orienter les futurs cycles d'entraînements</p> <p>- un entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définit une politique de détection des jeunes joueurs de volley-ball en veillant à respecter l'intégration de tous</li> <li>- Organise les échanges de pratique avec une équipe technique de volley-ball</li> <li>- Organise la cohérence entre les différents temps de la préparation de la performance sportive en volley-ball</li> <li>- Définit les axes de la préparation physique des pratiquants de volley-ball en lien avec leurs caractéristiques singulières</li> <li>- Définit les axes de la préparation mentale des pratiquants de volley-ball en lien avec leurs caractéristiques singulières</li> <li>- Conçoit une politique de suivi social et professionnel des pratiquants de volley-ball en tenant compte de leurs besoins particuliers</li> <li>- Dirige l'entraînement en volley-ball en tenant compte des caractéristiques singulières des différents publics</li> <li>- Veille au respect des différents protocoles de travail établis afin de répondre aux objectifs et aux besoins particuliers de chaque pratiquant</li> <li>- Encadre les pratiquants de volley-ball dans le cadre de la compétition en prenant en compte la singularité de chacun</li> <li>- Analyse le comportement des pratiquants de volley-ball pendant la compétition en prenant en compte la singularité de chacun</li> <li>- Met en œuvre des médiations d'ordre stratégique, technique, physique ou relationnel adaptées aux spécificités des publics encadrés</li> <li>- Gère la relation avec les médias</li> <li>- Formalise les bilans sportifs en volley-ball en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux singularités des pratiquants</li> </ul>
---	--	--	--

	<p>caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>C 3.5 - Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels en volley-ball en prenant en compte les caractéristiques singulières et les besoins des publics impliqués</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés</li> <li>- Propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement selon une logique inclusive</li> <li>- Conçoit des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels du club ou de la structure de volley-ball</li> <li>- Coordonne la mise en œuvre des actions de formation décidées en prenant compte des caractéristiques singulières des publics impliqués</li> <li>- Anime des actions de formation en volley-ball en adaptant les démarches et les outils pédagogiques aux singularités de chacun</li> <li>- Participe aux échanges professionnels dans le cadre de formation de formateurs en volley-ball en veillant au respect de l'intégration de tous</li> <li>- Evalue des actions de formations en volley-ball notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun</li> </ul>
--	---	--	---

#### UC 4 - Encadrer le volley-ball en sécurité

<p><b>Encadrement du volley-ball en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</b></p> <p>Encadrement du volley-ball en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité en volley-ball en prenant en compte les</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en volley-ball</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une conduite de séance d'entraînement</li> <li>- un entretien.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en volley-ball</li> <li>- Explicite les différents éléments de la démonstration technique en volley-ball en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants.</li> <li>- Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité.</li> <li>- Evalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du volley-ball pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières</li> </ul>
---	--	--	--

<p>caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en volley-ball</p>	<p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en volley-ball en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en volley-ball tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>		<p>(physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en volley-ball en prenant en compte les singularités du pratiquant</li> <li>- Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du volley-ball</li> <li>- Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du volley-ball et au milieu dans lequel il se pratique</li> <li>- Assure la sécurité passive des équipements de volley-ball</li> <li>- Prévient les comportements à risque en volley-ball</li> <li>- Agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.</li> </ul>
--	--	--	---